

le 15/05/1992

Henri Renaudat

Madame,

Je reçois une réponse de l'ami
auquel je m'étais adressé. Comme
il est député au Parlement
Européen, il a décidé de s'adresser
aux présidents aux présidents d'une
assemblée composée des représentants
des États d'Afrique, Pacifique, Caraïbes
(APC) et de la CEE (Europe) -

Aurait-il une réponse?

J'ai insisté pour connaître la
juridiction auprès de laquelle
il est possible de porter plainte.

J'espère une réponse.

Sans l'attente, veuillez agréer,
Madame Botcond, mes sincères
salutations.

Henri Renaudat